

CONSEIL DE QUARTIER JACOB

MERCREDI 9 NOVEMBRE - 19H00

Présents :

Membres de droit :

M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan et Président de la Commission

M. Salem AIDOUDI, Adjoint au Maire en charge de la politique de la ville, la démocratie participative et la citoyenneté.

Mme Sonia BELARBI, Adjointe au Maire en charge des Quartiers.

Conseillers de quartiers :

M. Claude BERNARDI

Mme Catherine CHAMBILLE-ANDOUARD

Mme Farida HEZON

M. Jérôme HUET

M. Pierre RENAULT

Mme Véronique ROY

Mme Isabelle TOM-A-KIEN ARENA

Mme Fatima ZAROTTI, Présidente

Membres de l'administration municipale :

M. Joseph SALAMON, Directeur Général des Services

Mme Hélène MORSA, Directrice générale adjointe en charge du pôle Vie citoyenne et loisirs

M. Jean-David CADET, Directeur de la Démocratie de proximité et de la Vie Associative

Mme Céline NOALLY, Jumelages et Vie associative/ Conseil de quartier

M. Romain PICCININI, Chef de la Police Municipale

Mme Isabel MESQUITA, Directrice du développement Economique.

Ordre du jour

➤ Points Police Municipale :

1. Voisins Vigilants
2. Opération Tranquillité Vacances

- Point sur les projets de réaménagements du Marché Jacob
- Participation des conseillers de quartier à la Semaine de Printemps.
- Questions diverses

- Points Police Municipale :

1. Voisins Vigilants

M. Piccinini commence la présentation du document et remercie les conseillers de quartiers pour leur engagement envers le dispositif Voisins Vigilants qui prend forme progressivement. Depuis la réunion du 5 novembre qui marquait le lancement des réunions participatives, 11 Conseillers supplémentaires ont rejoint le groupe ce qui monte à 101 le nombre de Voisins Vigilants.

L'objectif est d'atteindre les 400 à 500 personnes cependant le bilan est plutôt positif sur les 6 premiers mois de sa mise en place.

2. Opération Tranquillité Vacances

Dans un premier temps, M. Piccinini annonce que trop peu d'administrés utilisent ce dispositif qui est pourtant GRATUIT.

Il explique qu'il suffit de remplir un formulaire et précise que la Police Nationale met en place ce dispositif uniquement pendant la période estivale alors que la Police municipale opère durant toute l'année pour une absence minimale de 48h.

Sur l'ensemble des habitations qui ont fait l'objet d'une demande de surveillance sur la période estivale, on peut relever 0 cambriolage.

M. Le Maire fait le lien avec les questions sur l'insécurité soulevées par les Conseillers.

Il explique que la Ville met en place des moyens pour appuyer et pallier aux problèmes d'insécurité ainsi l'implantation de 20 caméras supplémentaires est prévue en 2017.

En 2015, on comptabilisait entre 10 et 12 cambriolages par semaines contre 1 ou 2 voire même 0 certaine semaine.

Au sujet des problèmes rencontrés à la Cité du Stade notamment ceux liés à la drogue, M. le Maire explique que la Municipalité effectue un travail de fond depuis 2014 sur la délinquance rue de l'Eglise et que par conséquent les problèmes se sont déportés.

La Police Municipale et la Police Nationale continuent de patrouiller et d'interpeller conjointement.

D'autre part, Suite à la loi du 24 mars 2014 dite ALUR qui interdit à un bailleur le rattachement à plusieurs collectivités, le bailleur social OPIEVOY doit céder au 1er janvier 2017 son patrimoine à l'OPH93 qui travaillera sur l'amélioration et la sécurisation de la Cité du Stade.

Un courrier a été envoyé à la Direction Départementale de la Sécurité Publique cependant, M. Piccinini va effectuer une relance afin d'avoir un retour sur des actions concrètes.

M. Le Maire avait demandé à OPIEVOY de retirer les bancs de la Cité du Stade afin de limiter les squats ce qui a été effectué.

Au sujet des radars, il y a effectivement une réflexion en cours pour des radars de feux et de vitesse sur certains axes comme par exemple la RN 3 cependant, ces décisions nécessitent une autorisation de l'Etat et plus particulièrement du Conseil Départemental.

A propos du sentiment d'insécurité qui règne sur l'ensemble du secteur Parking Camille Nicolas, Place Jacob et Centre Culturel plusieurs actions sont menées parallèlement : Dans un premier temps, la caméra située sur le parking sera remise en fonction d'ici le mois de décembre puis dans un second temps, la fermeture du CCYM permettra d'éviter les squats intempestifs.

De plus, l'accent sera mis sur la communication et la signalisation pour qu'un lien fonctionnel soit établi entre le cinéma et l'utilisation du parking.

Les Conseillers sont également revenus sur la demande de Place réservée aux personnes porteuses de handicap devant le centre Médical Denver qui avait été précédemment accordé par M. Lanteri.

M. Le Maire répond que se sera fait avant le 31 décembre tout comme le marquage au sol de l'allée Violette qui engendre des difficultés de circulation.

➤ Point sur les projets de réaménagements du Marché Jacob

Mme Mesquita présente le document et revient sur l'attachement des habitants à leur Marché ainsi qu'à leurs commerçants comme ont pu le démontrer les résultats de l'enquête. Elle explique que les commerçants sont sélectionnés lors d'une commission tripartite composée de : Représentants des commerçants, des représentants de la Ville et des commerçants sédentaires.

Le marché Jacob est au cœur de la vie du quartier et le nouveau projet apportera une dynamique nouvelle.

Il faut trouver une situation d'équilibre afin que cette construction soit une « opération blanche » pour la Ville.

Ainsi, en plus d'une halle couverte il pourrait y avoir : un parking, un restaurant des bureaux (ex : Une pépinière d'entreprise).

M. Salamon souhaite que les conseillers soient associés au projet tout comme M. Le Maire qui ajoute qu'il est fier de leur accompagnement.

M. Salamon précise que la Mairie se chargera des parties juridiques, financières et administratives et que les conseillers porteront le projet jusqu'au bout notamment lors de la phase de concertation.

La Ville lance d'ores et déjà un appel à projet.

Monsieur le Maire revient sur les problèmes de stationnements ventouses, il explique que les verbalisations ont toujours lieu mais que désormais la Police Municipale ne procède plus au marquage à la bombe mais au relevé de valve pour éviter le déplacement du véhicule.

Un arrêté est mis en place afin de verbaliser à partir de 24 h contre 7 jours auparavant.

Ce qui permet en cas de non-respect du stationnement alterné de faire enlever le véhicule au bout du 2^{ème} jour.

- Participation des conseillers de quartier à la Semaine de Printemps.

M. Cadet présente la version 2016 de la semaine de Printemps et explique que la manifestation sera reconduite en mai 2017 : la municipalité souhaite que les conseillers de quartier y soient associés.

Il demande alors quelles sont les propositions qu'ils peuvent soumettre pour renouveler cette opération de sensibilisation.

Il charge Mme Zarotti de recueillir des idées et de dresser la liste des conseillers souhaitant y participer.

M. Le Maire revient sur les points des questions diverses concernant la propreté :

Le plan de propreté mis en place l'année dernière prévoit un passage tous les samedis matin vers 8h avant l'ouverture du marché sur le quartier.

Concernant les dépôts sauvages, il y a actuellement 4 véhicules qui permettent de réagir rapidement.

En ce qui concerne les encombrants, la Ville ne possède qu'un seul véhicule équipé qui doit de surcroît décharger à la Romainville.

Fin novembre, un deuxième véhicule, plus petit équipé d'une pince viendra renforcer le parc automobile afin d'avoir une meilleure réactivité sur les dépôts sauvages lourds.

Les conseillers ont demandé la mise en place d'un feu piéton sur la RN3 au niveau du Parc des sports.

M. le Maire est favorable à l'idée, toutefois il précise qu'une demande doit être effectuée auprès du Conseil Départemental qui reste le seul décisionnaire.

Au sujet de la fibre optique, le bilan actuel est de 56 % du territoire couvert (15% en 2014).

Il faut être vigilant car « couverture » ne signifie pas qu'il y a « Raccordement ».

En effet pour être raccordé il faut demander des autorisations à ERDF et il faut compter un délai de 6 mois minimum.

En 2017, 85% du territoire sera couvert. Les travaux se poursuivent prochainement dans le quartier Poudrerie : CORA, allée Lucie Aubrac, Jean de LA Fontaine, avenue Quesnay.

Le dernier secteur sera celui proche du Raincy car il bénéficie actuellement de la meilleure réception sur la Ville.

Les Conseillers évoquent la prochaine fête des quartiers et demandent à avoir la lettre de mission dès le mois de janvier afin de démarcher les commerçants au plus tôt.

M. Aidoudi propose de mutualiser les dons des commerçants avec les 5 quartiers ce qui est rejeté par l'ensemble du Conseil.

Mme Roy, référente Agenda 21, demande en quoi consiste son rôle ?

M. Le Maire explique que dans un premier temps il fallait attendre la validation de l'Agenda 21.

Désormais, dès le mois de janvier, les référents Agenda 21 des 5 quartiers seront invités à participer à des groupes de travail.

Mme Hézon demande quand auront lieu les prochaines réunions de quartier ?

M. Le Maire répond que le calendrier 2017 est relativement compliqué en raison des élections présidentielles et législatives, c'est pourquoi elles se dérouleront aux mois d'octobre et novembre 2017.

Les nouveaux conseillers seront par ailleurs présentés à cette occasion.

M. Aidoudi propose aux conseillers de travailler sur la nouvelle charte des conseils de quartier durant le premier trimestre 2017.

En conclusion, M. le Maire remercie tous les conseillers de leur présence et de leur dévouement.

Fin de la séance à 20h45.